

Série Jeux Olympiques de Rome – 1960



Introduciton

Par Philippe Lindekens

L'article se base sur les collections de MM Patrick Maselis, Walter Deynckens, Charles Stockmans et Philippe Lindekens ainsi que les ventes internet de Delcampe.

PRO JUVENTUTE

La fondation Pro Juventute (latin : pour la jeunesse) a été créée en 1912 par la Société suisse d'utilité publique (SSUP) dans le but de combattre la tuberculose chez les enfants et les jeunes. Œuvre sociale de caractère privé, elle est active dans le domaine de l'aide à la jeunesse. (Wikipedia)

Arrêté : 30 avril 1960

Le Ministre chargé des Affaires Economiques et Financières du Congo belge et du Ruanda-Urundi ;
Vu le décret organique du service postal du 20 janvier 1921, complété et modifié par les décrets des 14 mai 1926, 31 octobre 1928, 12 juillet 1932 et les ordonnances législatives des 11 et 12 juillet 1941 ;
Considérant qu'il y a lieu de venir en aide à la jeunesse du Congo Belge et du Ruanda-Urundi ;
Arrête :

Article premier.

Il est émis une série de cinq timbres-poste "Pro Juventute" pour le Congo Belge et une même série pour le Ruanda-Urundi, avec surtaxe dont le produit sera utilisé respectivement à l'éducation de la jeunesse du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

Art. 2.

Les valeurs et les couleurs de ces timbres-poste sont déterminées ci-après :

1° Timbres-poste du Congo Belge :

- 50 c + 25 c de surtaxe, bleu d'outremer et rouge ;
- 1,50 F + 50 c de surtaxe, rouge écarlate et vert ;
- 2 F + 1 F de surtaxe, vert et rouge ;
- 3 F + 1,25 F de surtaxe, pourpre et bleu foncé ;
- 6,50 F + 3,50 F de surtaxe, brun et rouge.

2° Timbres-poste du Ruanda-Urundi :

- 50 c + 25 c de surtaxe, bleu noir et brun rouge ;
- 1,50 F + 50 c de surtaxe, bleu, rouge et noir ;
- 2 F + 1 F de surtaxe, noir et rouge ;
- 3 F + 1,25 F de surtaxe, vermillon et vert ;
- 6,50 F + 3,50 F de surtaxe, vert et rouge.

Art. 3.

Ces timbres-poste sont admis à leur valeur nominale pour l'affranchissement des correspondances respectivement au Congo Belge et au Ruanda-Urundi, tant en service intérieur qu'en service international, concurremment avec les valeurs actuellement en cours. Ils seront débités par les bureaux des postes pendant la période du 2 mai au 30 juin 1960.

Art. 4.

Un exemplaire de ces timbres-poste est annexé au présent arrêté.

Bruxelles, le 30 avril 1960.

R. Scheyven

Planches: en héliogravure

Impression: de l'Imprimerie belge de Sécurité

Feuilles: de 50 timbres

Dentelure: 13½ x 13¼

Surtaxe: au profit de l'éducation de la jeunesse du Congo Belge et du Ruanda-Urundi

Les Congolâtres

Sujets:

CONGO-BELGE

Période de validité: 2 mai 1960 au 31 juillet 1960 – toléré par après

367	50 c + 25 c	outramer et rouge	300 000 ex.	Saut en hauteur Hommes
368	1 F 50 + 50 c	rouge et vert	150 000 ex.	400m haies Hommes
369	2 F + 1 F	vert et rouge	125 000 ex.	Football Hommes
370	3 F + 1 F 25	lilas et bleu	100 000 ex.	Javelot Hommes
371	6 F 50 + 3 F 50	brun-rouge et rouge	100 000 ex.	Disque Hommes

RUANDA-URUNDI

Période de validité : 2 mai 1960 au 30 juin 1962

R 219	50 c + 25 c	gris-bleu et grenat	200 000 ex.	Saut en hauteur Hommes
R 220	1 F 50 + 50 c	carmin et noir	125 000 ex.	400m haies Hommes
R 221	2 F + 1 F	noir et rouge	100 000 ex.	Football Hommes
R 222	3 F + 1 F 25	orange et vert	75 000 ex.	Javelot Hommes
R 223	6 F 50 + 3 F 50	vert et rouge	75 000 ex.	Disque Hommes

Historique

Sources :

<http://www.pierrelagrue-jo.com/1960-jeux-olympiques-dete-de-rome/>

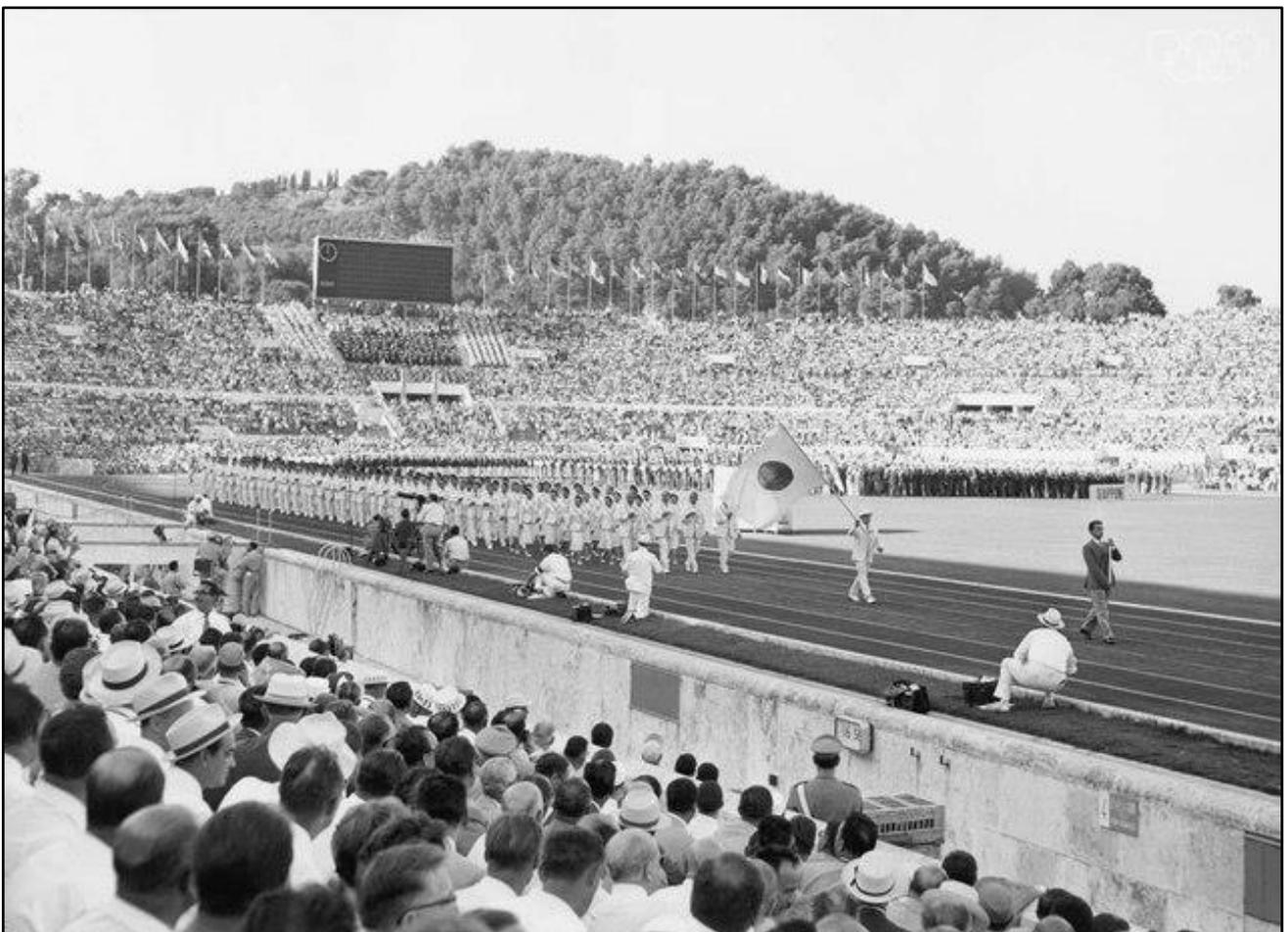
<https://www.olympic.org/fr/rome-1960>

www.wikipedia.com

25 août 1960

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture se déroule devant cent mille spectateurs au **Stadio Olimpico** et elle est retransmise par la télévision. Giovanni Gronchi, président de la République italienne, prend place dans la tribune d'honneur. Le défilé des nations commence au son de la musique militaire, laquelle rend l'exercice rigide. Giulio Andreotti, président du comité d'organisation, puis Avery Brundage, président du C.I.O., prononcent les discours officiels. Giovanni Gronchi déclare les XIV^{èmes} Jeux Olympiques d'été ouverts. La fanfare se fait entendre, le canon retentit. Des milliers de pigeons, symboles de paix, s'envolent dans un ciel bleu azur et toutes les cloches de la Ville éternelle sonnent. Porté par huit athlètes, le drapeau aux cinq anneaux fait son entrée dans le stade olympique. Dernier relayeur, Giancarlo Peris, un coureur de fond italien d'origine grecque, pénètre dans le stade en tenant fièrement la torche olympique dessinée par Amedeo Maiuri et qui ressemble aux flambeaux des monuments antiques. Puis il embrase la vasque de bronze. Adolfo Consolini, célèbre discobole, champion olympique en 1948, prononce le serment des athlètes.



Emblème

Il est composé des anneaux olympiques surmontés de la louve romaine, allaitant Rémus et Romulus, les frères jumeaux fondateurs de la ville de Rome selon la légende. Entre les deux la date 1960, écrite en chiffres romains.



Torche



Nombre de relayeurs : 1 529 :
330 en Grèce, 1 199 en Italie
Distance totale : 1 863 km
(trajet en bateau non inclus) :
330 km en Grèce, 1 533 km en Italie
Pays traversés : Grèce, Italie

Médailles selon sujets des timbres

Football Hommes

Résultats :

Or = Yougoslavie
Argent = Danemark
Bronze = Hongrie

400m (?) Haies Hommes

Résultats :

Or = Glenn DAVIS / USA
Argent = Clifton Emmett CUSHMAN / USA
Bronze = Richard HOWARD / USA

Lancement du javelot Hommes

Résultats :

Or = Viktor TSYBULENKO / URSS
Argent = Walter KRÜGER / EUA (Equipe Unifiée Allemande)
Bronze = Gergely KULCSÁR / Hongrie

Lancement du disque Hommes

Résultats :

Or = Al OERTER / USA
Argent = Rink BABKA / USA
Bronze = Richard COCHRAN / USA

Saut en hauteur Hommes

Résultats :

Or = Robert SHAVLAKADZE / URSS
Argent = Valeri BRUMEL / URSS
Bronze = John THOMAS / USA

Les timbres

SERIES :

CONGO BELGE



50 c + 25 c
outramer et rouge



1,50 F + 50 c
rouge et vert



2 F + 1 F
vert et rouge



3 F + 1,25 F
lilas et bleu



6,50 F + 3,50 F
brun-rouge et rouge

Les Congolâtres
 RUANDA-URUNDI



50 c + 25 c
 gris-bleu et grenat



1,50 F + 50 c
 carmin et noir



2 F + 1 F
 noir et rouge



3 F + 1,25 F
 orange et vert



6,50 F + 3,50 F
 vert et rouge

Les Congolâtres

NON DENTELES

CONGO BELGE



RUANDA-URUNDI



50 c + 25 c
gris-bleu et grenat



1,50 F + 50 c
carmin et noir



2 F + 1 F
noir et rouge



3 F + 1,25 F
orange et vert



6,50 F + 3,50 F
vert et rouge

PROJETS NON ADOPTES

Voici 3 projets non adoptés, à l'aquarelle, exécutés par Léonard Fryer (1891-1964), dessinateur chez Waterlow and Sons de 1906 à 1960. Les sujets « Lancement du javelot » et « Lancement du disque » seront repris quasiment à l'identique dans la série définitive, avec les mêmes valeurs faciales.

Pour le 50c+25c, on préférera le « saut en hauteur » plutôt que le « saut à la perche » présenté sur ce projet.

50 c + 25 c
Saut à la perche



bleu foncé

3 F + 1,25 F
Lancement du javelot



brun

6,50 F + 3,50 F
Lancement du disque



gris-bleu

Les Congolâtres

EPREUVES de COULEURS

CONGO BELGE



Les 6 valeurs sont non dentelées et avec gomme, toutes en couleurs non adoptées.

RUANDA URUNDI



Sans les 5 anneaux olympiques en couleur adoptée à gauche, variante non adoptée à droite

Les Congolâtres
RUANDA URUNDI

50 c + 25 c
Saut en hauteur
anneaux olympiques bruns



bleu foncé



Gris



bleu ciel

1,50 F + 50 c
Course d'obstacle
anneaux olympiques verts



lie de vin



orange



rouge-brun

Les Congolâtres

2 F + 1F

Football

anneaux olympiques bruns



vert pâle



Gris-vert



rouge



gris

3 F + 1,25 F

Lancement du javelot

anneaux olympiques verts



orange



violet

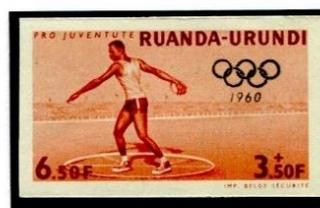


rose

6,50 F + 3,50 F

Lancement du disque

anneaux olympiques verts



brun-rouge

FDC – CONGO BELGE

Enveloppe FDC avec timbres annulé par le dateur du -2-5-60-9 BELGISCH CONGO / UITGIFTEDAG * CONGO BELGE / JOUR D'EMISSION – sujets = « lancement du javelot » et « course avec haies ».



Les Congolâtres

Enveloppe FDC avec timbres annulé par le dateur du -2-5-60-9 BELGISCH CONGO / UITGIFTEDAG * CONGO BELGE / JOUR D'EMISSION – sujets = « lancement du disque » et « flamme olympique »
En bas au centre, cor de poste en noir avec mentions « 1^{er} JOUR / 1^e DAG / FIRST DAY OF ISSUE ».



Maximaphilie

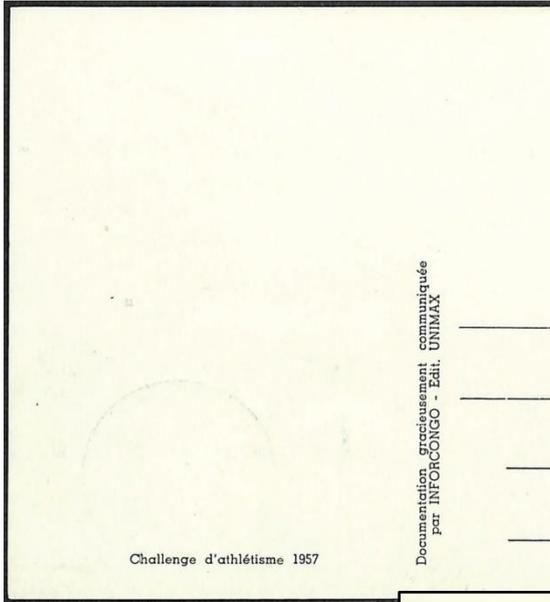
CONGO BELGE



Edit. Unimax, 94, rue Van Bortonne, Brux. 9

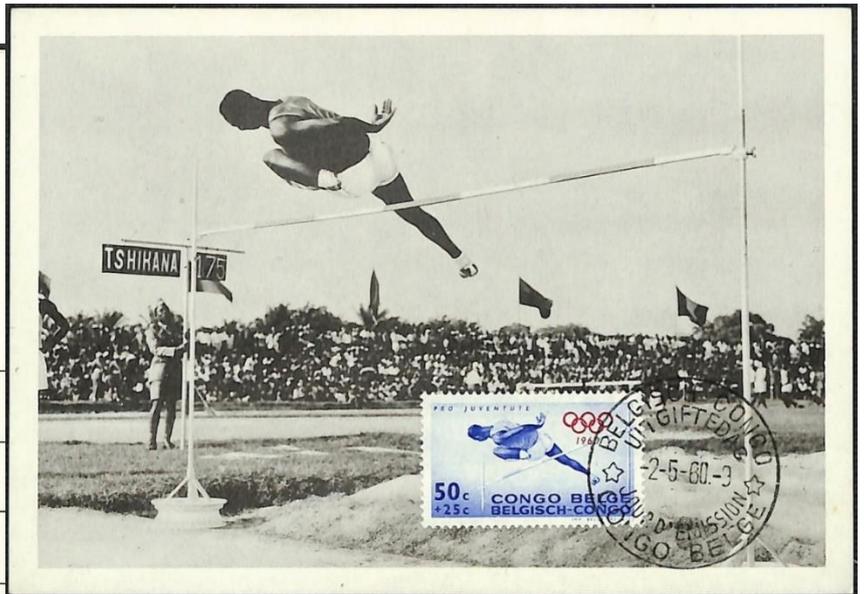
Edit. Unimax, 94, rue Van Bortonne, Brux. 9

Les Congolâtres



Challenge d'athlétisme 1957

Documentation, gracieusement communiquée par INFORCONGO - Edit. UNIMAX



Documentation gracieusement communiquée par INFORCONGO - Edit. UNIMAX

Challenge d'athlétisme 1957

Notons que la carte maximum pour le saut en hauteur a été faite sur base d'un Challenge d'athlétisme de 1957 et non pas d'une photo des Jeux Olympiques de Rome de 1960 qui commencent le 25 août alors que la série est émise le 2 mai. Idem pour les autres cartes, même si cela n'est pas précisé.

RUANDA-URUNDI



Variétés d'impression

Le RU 50c + 25 c N ° 7, 8 et 48 montre un encrage insuffisant du mot « IMP ».

Le RU 50 c + 25 c N ° 6 a une tache grise à côté de « Imp. Belge Sécurité ».

RU 1,50 fr. + 50 c timbres N ° 5, 6, 7, 9 et 11 montrent des points noirs dans l'image comme au N ° 7 un point noir à côté de la tête de l'athlète,

RU 2 f. + 1 f. timbre N °16 tache blanche à côté de 2 F.



Emploi postal – Congo Belge

SERVICE vers la Belgique

Tarif du 01.07.53 – lettre par avion vers la Belgique – taxes combinées – 6.50 Fr / 10gr + 2.50 Fr / 5gr supplémentaire.

Lettre expédiée par avion de Moanda le 27 juin 1960 vers Bruxelles.

Affranchissement correct à 6.50 Fr pour une lettre de 0-10gr.

- 6.50 F + 3.50 F – Jeux Olympiques

Oblitération touristique en violet – type 16 selon classification Heim & Keach : Moanda – « Verblif aan zee / Séjour marin ».



Lettre expédiée par avion de Bondo B le 3 juin 1960 vers Le Zoute-sur-Mer.

Affranchissement correct à 6.50 Fr pour une lettre de 0-10gr.

- 50c+25c – Jeux Olympiques
- 1.50F + 50c – Jeux Olympiques – 2x
- 3F + 1.25F - Jeux Olympiques

Les Congolâtres



Lettre expédiée par avion de Léopoldville le 24 mai 1960 vers Bruxelles.

Affranchissement correct à 6.50 Fr pour une lettre de 0-10gr

- 50c + 25c – Jeux Olympiques
- 2F + 1F - Jeux Olympiques – 3x



Lettre expédiée par avion de Léopoldville Aérogare (cachet violet) le 9 mai 1960 vers Bruxelles.
Affranchissement correct à 6.50 Fr pour une lettre de 0-10gr

- 1.50 F + 50c – Jeux Olympiques
- 2 F + 1 F - Jeux Olympiques
- 3 F + 1.25 F - Jeux Olympiques

Les Congolâtres

Lettre expédiée par avion de Moanda le 14 mai 1960 vers Bruxelles.

Affranchissement correct à 6.50 Fr pour une lettre de 0-10gr.

- 1.50 F + 50c – Jeux Olympiques – 2x
- 2 F + 1 F - Jeux Olympiques – 2x
- 1.50 F + 50c - Jeux Olympiques

Oblitération touristique en violet – type 16 selon classification Heim & Keach : Moanda – « Verblif aan zee / Séjour marin ».



SERVICE vers l'Europe

Tarif : lettre internationale = 5 Fr / 20gr (01.01.58) + surtaxe aérienne vers Europe = 3 Fr / 5gr (01.04.59).

SUISSE

Lettre expédiée par avion de Léopoldville Lovanium le 7 mai 1960 vers Wettingen / Suisse où elle parvint le 10 mai ; elle fut redirigée ensuite vers Fislisbach.

Affranchissement correct à 8 Fr pour une lettre de 0-5gr.

- 1.50F + 50c – Jeux Olympiques
- 6.50F + 3.50F - Jeux Olympiques



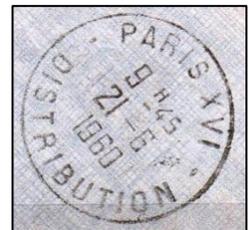
FRANCE



Lettre recommandée expédiée par avion de Coquilhatville D le 16 juin 1960 vers Paris / France où elle parvint le 21 juin.

Affranchissement correct à 14 Fr pour une lettre de 0-5gr.

- Série complète – Jeux Olympiques
- 50c – Fleurs



Lettre expédiée par avion de Léopoldville le 13 mai 1960 vers Nice / France.

Affranchissement correct à 8 Fr pour une lettre de 0-5gr.

- 1.50F + 50c – Jeux Olympiques
- 6.50F + 3.50F – Jeux Olympiques

Les Congolâtres

SERVICE vers un pays membre de l'UAP (Union Africaine des Postes).

Tarif : lettre en port normal = 3 Fr / 20gr (01.07.49) + surtaxe aérienne vers UAP = 1 Fr / 5gr (01.04.59)

AFRIQUE DU SUD

Lettre expédiée par avion de Kolwezi H le 9 juin 1960 à destination de Johannesburg / Afrique du Sud.

Affranchissement correct à 4 Fr pour une lettre de 0-5gr.

- 50c+25c – Jeux Olympiques – 2x
- 1.50F + 50c – Jeux Olympiques
- 1F – Madones
- 50c – Animaux



SERVICE vers les Amériques

Tarif : lettre internationale = 5 Fr / 20gr (01.01.58) + surtaxe aérienne vers les Amériques = 5 Fr / 5gr (01.04.59)
Recommandation = 6 Fr.

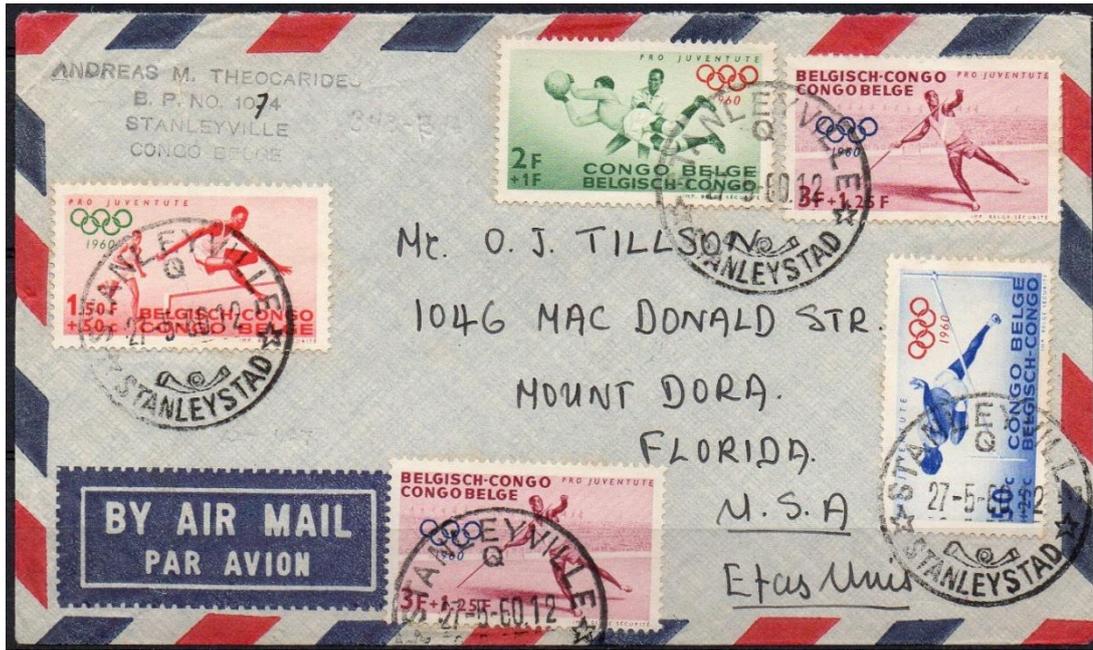
Lettre recommandée expédiée par avion de Thysville le 27 mai 1960 vers Valle Hermoso / Argentine.

Affranchissement à 14 Fr – manque 2F pour une lettre de 0-5gr – pas de taxation ou prise en compte erronée des surtaxes des timbres.

- Série complète – Jeux Olympiques
- 50c – Madone



USA



Lettre expédiée par avion de Stanleyville Q le 27 mai 1960 vers Mount Dora / Floride / USA.

Affranchissement à 10 Fr - correct pour une lettre de 0-5gr.

- 50c+25c – Jeux Olympiques
- 1.50 F+ 50c. – Jeux Olympiques
- 2 F + 1 F – Jeux Olympiques
- 3 F + 1.25 F – Jeux Olympiques - 2x



Lettre expédiée par avion de Boende D le 19 mai 1960 vers Stamford / Nebraska / USA.

Affranchissement à 15 Fr - correct pour une lettre de 6-10gr.

- 50c+25c – Jeux Olympiques
- 1.50 F+ 50c. – Jeux Olympiques
- 3 F + 1.25 F – Jeux Olympiques
- 5 F (2x) - Animaux

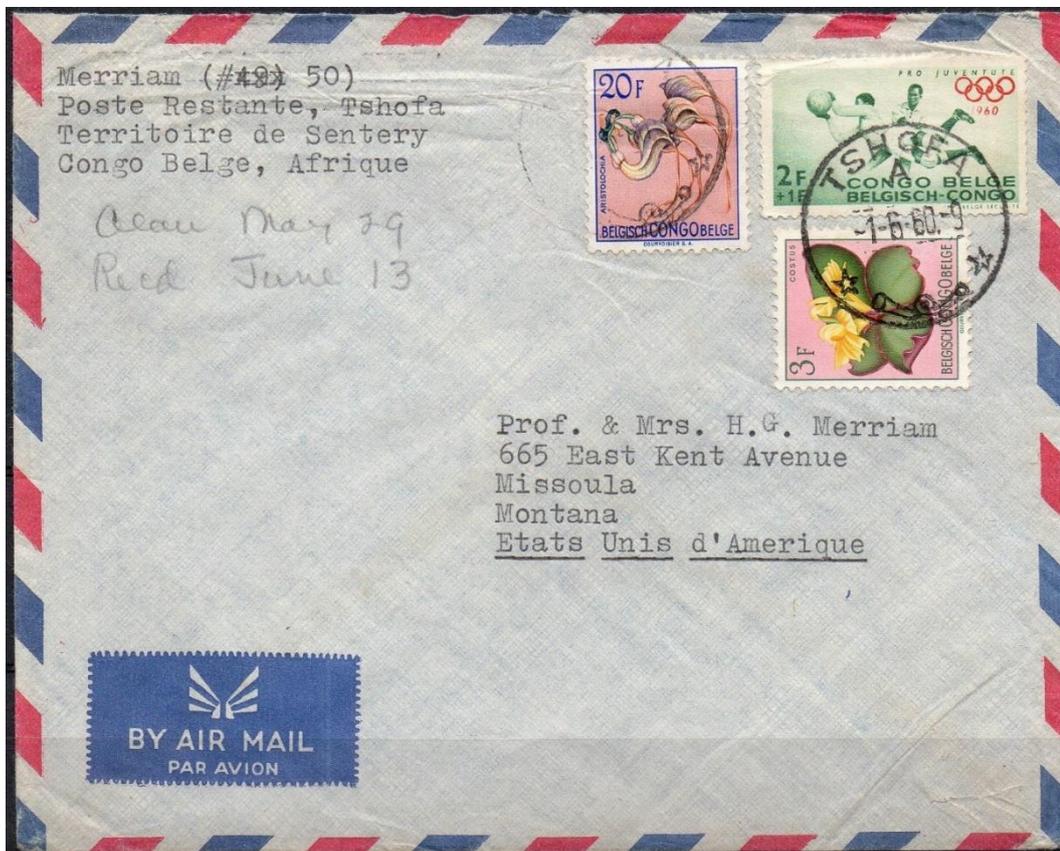
Les Congolâtres



Lettre expédiée par avion de Kabinda C le 21 mai 1960 vers Missoula / Montana / USA.

Affranchissement à 20 Fr - correct pour une lettre de 11-15gr.

- 50c+25c – Jeux Olympiques
- 4.50 F – Voyage Royal du Roi Baudouin – prédominance FR
- 8 F – Masques
- 7 F - Fleurs



Lettre expédiée par avion de Tshofa A le 1^{er} juin 1960 vers Missoula / Montana / USA.

Affranchissement à 25 Fr - correct pour une lettre de 16-20gr.

- 2 F + 1 F – Jeux Olympiques
- 3 F & 20 F - Fleurs

CANADA

Lettre expédiée par avion de Stanleyville 1U le 16 mai 1960 vers Saint John / Canada.

Affranchissement à 10 Fr - correct pour une lettre de 0-5gr.

- 50c+25c – Jeux Olympiques
- 1.50F, 3F & 5F - Animaux



Emploi postal – République du Congo

Emploi autorisé jusqu'au 31 juillet 1960 et toléré par après.

SERVICE vers la Belgique

Tarif du 01.07.53 – lettre par avion vers la Belgique – taxes combinées – 6.50 Fr / 10gr + 2.50 Fr / 5gr supplémentaire

Lettre expédiée par avion de Coquilhatville le 16 juillet 1960 à destination de St-Gillis-Dendermonde.

Affranchissement correct à 6.50 Fr pour une lettre de 0-10gr.

- 1.50F + 50c – Jeux Olympiques – 3x
- 2F + 1F - Jeux Olympiques



Les Congolâtres



Lettre expédiée par avion du Congo vers Bruxelles où elle parvint le 14 juillet 1960 ; les timbres n'ayant pas été oblitérés au départ, le furent à l'arrivée à l'aide de la roulette.

Affranchissement correct à 6.50 Fr pour une lettre de 0-10gr.

- 50c + 25c – Jeux Olympiques
- 3 F + 1.25 F – Jeux Olympiques – 2x

SERVICE vers l'Europe

Tarif : lettre internationale = 5 Fr / 20gr (01.01.58) + surtaxe aérienne vers Europe = 3 Fr / 5gr (01.04.59).

FRANCE



Lettre expédiée par avion de Léopoldville le 1^{er} avril 1962 à destination de Lyon / France.

Affranchissement 16 Fr – 1 Fr de trop pour une lettre de 11-15gr.

- 6.50F + 3.50F – Jeux Olympiques
- 3F – CCTA - NL du Congo Belge non surchargé
- 6.50 F – Hommage à Dag Hammarskjöld

Les Congolâtres

Lettre expédiée par avion de Léopoldville 1-E le 7 août 1960 à destination de Nice / France.

Affranchissement 8 Fr – correct pour une lettre de 0-5gr.

- 2 F + 1 F – Jeux Olympiques
- 3F (2x) – CCTA - NL & FR du Congo Belge non surchargés



ANGLETERRE

Lettre expédiée par avion de Léopoldville 1-W le 9 septembre 1961 à destination de Beverley / UK.

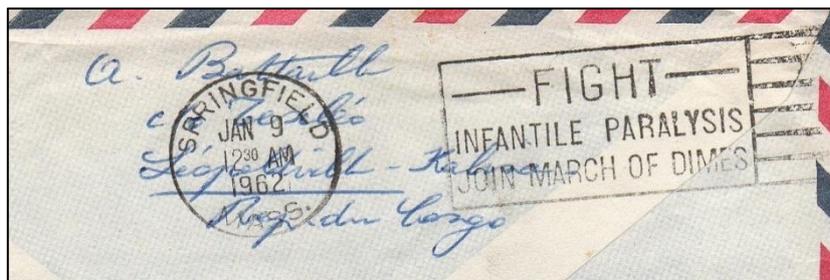
Affranchissement 9.50 Fr – 1.50 Fr de trop pour une lettre de 0-5gr.

- 50c + 25c – Jeux Olympiques
- 1.50F + 50c – Jeux Olympiques
- 2F – Animaux du Congo Belge non surchargé
- 1.50 F – Animaux surchargé CONGO en rouge



SERVICE vers les USA

Tarif : lettre internationale = 5 Fr / 20gr (01.01.58) + surtaxe aérienne vers USA = 5 Fr / 5gr (01.04.59).



Lettre expédiée par avion de Léopoldville le 2 janvier 1962 à destination de West-Springfield où elle parvint le 9 janvier.

Affranchissement 9 Fr – manque 1F pour une lettre de 0-5gr.- pas de taxation mais elle a bien pris l’avion.

- 50c + 25c – Jeux Olympiques
- 1.50F + 50c – Jeux Olympiques
- 50c - Madone du Congo Belge non surchargé
- 6.50 F – Animaux surchargé CONGO en rouge

Les Congolâtres



Lettre recommandée (6 Fr) expédiée par avion de Thysville A le 16 janvier 1961 à destination de Chicago où elle parvint le 23 janvier.

Affranchissement 21 Fr – correct pour une lettre de 6-10gr.

- 50c + 25c – Jeux Olympiques – 2x
- 20 F – Fleurs surchargé CONGO en noir

Les Congolâtres



Lettre recommandée (6 Fr) expédiée par avion de Kabinda B le 16 janvier 1961 à destination de Chicago où elle parvint le 21 janvier.

Affranchissement 20.50 Fr – manque 50c pour une lettre de 6-10gr. – ou prise en compte erronée des surtaxes des timbres.

- 6.50 F + 3.50 F – Jeux Olympiques – bande verticale de 3
- 1 F – Madone du Congo Belge non surchargé

Étiquette de recommandation partiellement arrachée

Griffe bilingue sur 2 lignes « PAR AVION / PER VLIEGTUIG » et étiquette guilochée bilingue bleue.

Emploi postal – Ruanda-Urundi

SERVICE vers la Belgique

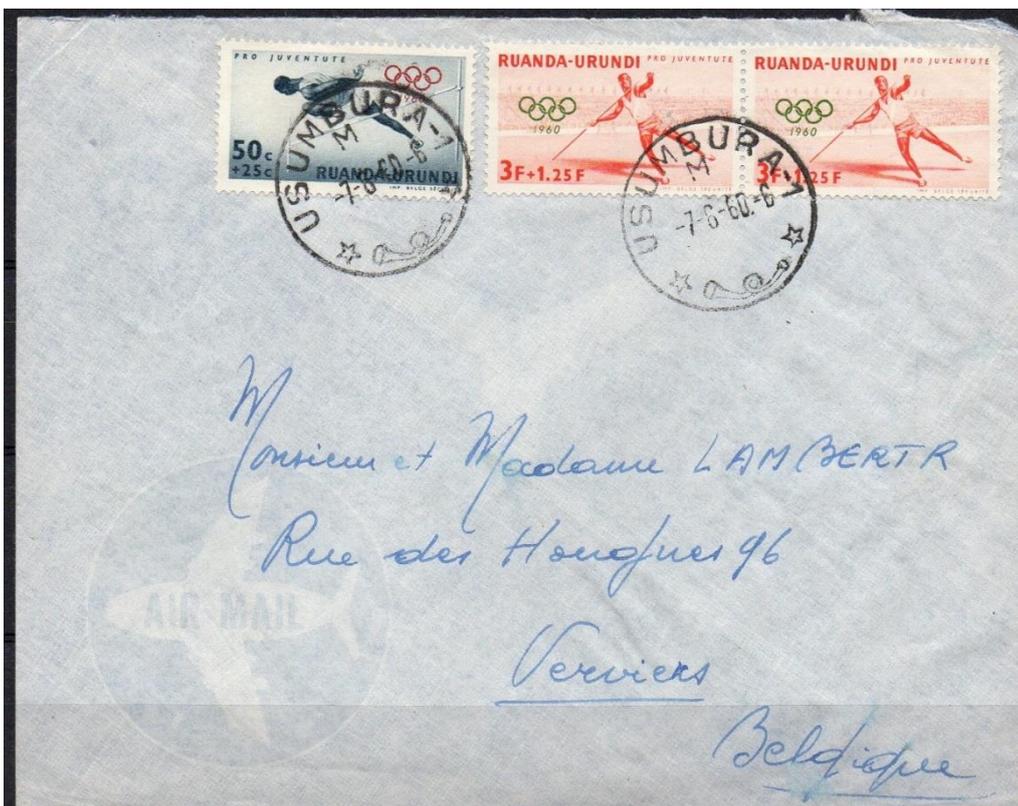
Tarif du 01.07.53 – lettre par avion vers la Belgique – taxes combinées – 6.50 Fr / 10gr + 2.50 Fr / 5gr. supplémentaire.



Lettre expédiée par avion d'Usumbura 1-N le 1^{er} juin 1960 à destination de Verviers.

Affranchissement 6.50 Fr – correct pour une lettre de 0-10gr.

- 6.50 F + 3.50 F – Jeux Olympiques



Lettre expédiée par avion d'Usumbura 1-M le 7 juin 1960 à destination de Verviers.

Affranchissement 6.50 Fr – correct pour une lettre de 0-10gr.

- 50c.+25c. – Jeux Olympiques
- 3 F + 1.25 F – Jeux Olympiques

Les Congolâtres



Lettre expédiée par avion d'Usumbura 1-M le 11 juillet 1960 à destination de Verviers.

Affranchissement 6.50 Fr – correct pour une lettre de 0-10gr.

- 50c.+25c. – Jeux Olympiques – 2x
- 1.50 F + 50c – Jeux Olympiques – 2x
- 2 F + 1 F – Jeux Olympiques
- 10c & 20c (2x) - Animaux

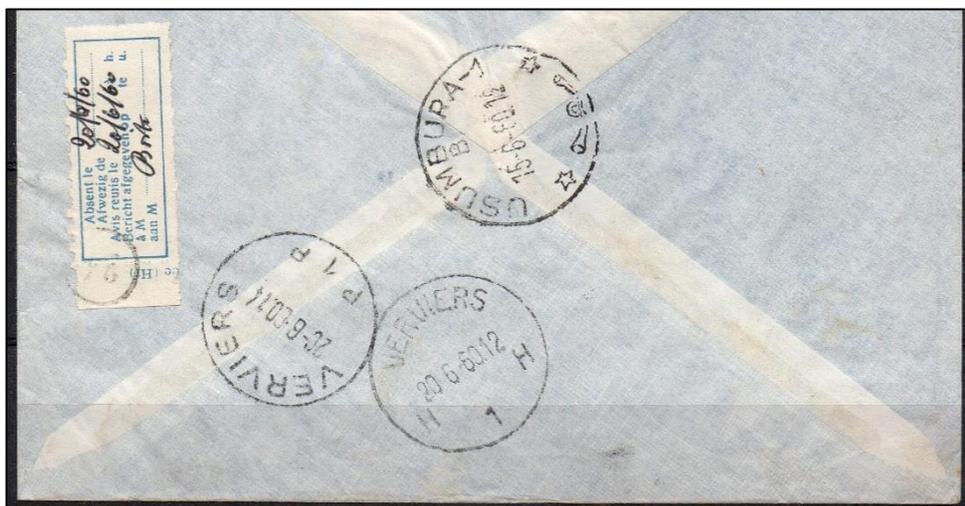


Lettre expédiée par avion d'Usumbura 1-N le 22 juin 1960 à destination de Verviers.

Affranchissement 6.50 Fr – correct pour une lettre de 0-10gr.

- 50c.+25c. – Jeux Olympiques
- 2 F + 1 F – Jeux Olympiques
- 3 F + 1.25 F – Jeux Olympiques
- 50c (2x - Animaux

Les Congolâtres



Lettre recommandée (6 Fr) expédiée par avion d'Usumbura 1-B le 15 juin 1960 à destination de Verviers où elle parvint le 20 juin.

Affranchissement 16 Fr – 1F de trop pour une lettre de 11-15gr.

- 1.50 F + 50c – Jeux Olympiques
- 2 F + 1 F – Jeux Olympiques
- 6.50 F + 3.50 F – Jeux Olympiques
- 3F (2x) - Animaux